

APPEL À CANDIDATURE

Escalier peint

Lieu :

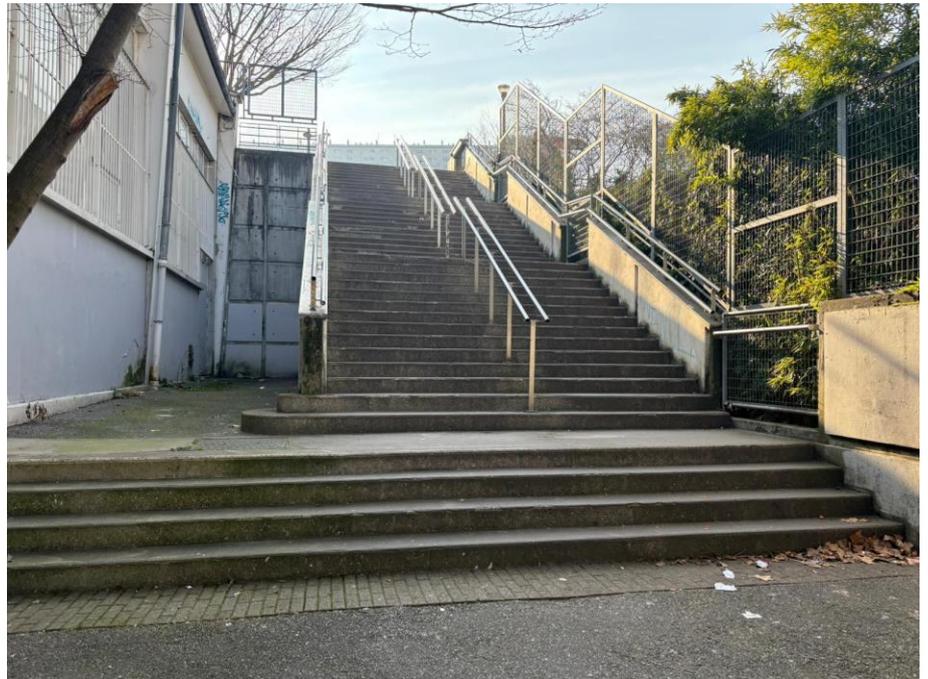
Le haut de l'escalier se situe rue de la pépinière royale. Le bas de l'escalier se situe à l'angle des rues Jean Zay et de la Fraternelle (voir photo).

Contexte :

Lyon est un haut lieu des murs et escaliers peints. Le 9^e arrondissement a la chance de compter plusieurs de ces œuvres qui viennent rappeler et mettre en lumière son patrimoine et son histoire (l'imagination et la culture littéraire par « La bibliothèque imaginaire » rue du Docteur Horand, l'héritage gallo-romain par la fresque « Archéo'mur » rue des Docks, la place des femmes par la fresque de la Gare de Vaise place de Paris, ...).

La Mairie du 9^e arrondissement souhaite soutenir et encourager ce mouvement artistique.

La Mairie du 9^e arrondissement souhaite qu'une œuvre soit peinte sur l'escalier. L'œuvre doit s'intégrer à l'environnement et le mettre en valeur. Le thème est libre et devra être élaboré en lien avec le périscolaire de l'école maternelle Jean Zay (la Mairie du 9^e arrondissement prendra en charge la mise en lien). L'œuvre devra être réalisée en mai 2025.



Contraintes techniques :

Seules les contremarches devront être peintes.

L'œuvre sera libre de droits artistiques et sera susceptible d'être altéré dans le futur en cas d'évolution de l'espace public.

Procédure :

1. La Mairie du 9^e arrondissement lance un appel à candidature à plusieurs artistes et collectifs d'artistes. Retour souhaité pour le 7 février 2025.
2. Une fois les candidatures reçues, la Mairie du 9^e arrondissement sélectionne l'artiste retenu.e.
3. La Maire du 9^e arrondissement se charge d'obtenir les autorisations d'urbanisme nécessaires.
4. L(es) artiste(s) réalise(nt) l'œuvre dans une démarche participative avec des enfants de l'arrondissement.
5. Inauguration de la fresque.

Budget :

2 000€ pour l'ensemble du projet, démarche participative comprise.